

CD Creuse

Une flotte interdépartementale de voitures hybrides pour les aides à domicile

Le problème

La crise sanitaire a mis en lumière les aides à domicile dont les interventions quotidiennes auprès des plus fragiles ont permis non seulement d'éviter l'engorgement des urgences mais aussi de fluidifier les sorties. Le vieillissement de la population entraîne un besoin croissant de professionnels alors que le secteur connaît aussi un vieillissement et une crise des vocations, en partie à cause de la nécessité d'utiliser son véhicule personnel.

Votre solution innovante

Mise en place et gestion mutualisée d'une flotte de véhicules hybrides de fonction avec redevance à destination des aides à domicile de Creuse et de Gironde.

Les objectifs

- Améliorer la continuité et la qualité de service au profit des personnes fragilisées.
- Faire de la mobilité, un outil d'attractivité, de fidélisation et de reconnaissance des salariés.
- Proposer aux salariés, à un tarif accessible, un service global et sécurisé, qui réduit leur empreinte carbone.

L'histoire de votre action innovante

- **Qui :** Le CD Creuse, la Maison de l'Emploi et de la Formation de La Creuse (MEF 23), le CD Gironde. Le CR Nouvelle Aquitaine et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, en soutien financier.
- **Pour qui :** Dans un premier temps, 147 aides à domicile volontaires au lieu des 300 initialement prévues, en raison de la pénurie mondiale de semi-conducteurs.
- **Quoi**

Après avoir conduit une étude d'opportunité, le CD Creuse a confié à la Maison de l'Emploi et de la Formation de La Creuse (MEF 23) le lancement d'une expérimentation portant sur le déploiement d'une flotte de véhicules hybrides de fonction pour les salariés des services d'aide à domicile, proposés en location avec redevance.

Afin de bénéficier d'économie d'échelle, le CD23 a proposé à d'autres territoires de mutualiser la phase de négociation des véhicules et de l'assurance. Le CD Gironde a adhéré à la démarche.

Pour 200 euros par mois, il est proposé, sur deux ans, une voiture hybride comprenant loyer, entretien, réparations, assurance, changement de 4 pneus, 25 000 kilomètres par an ainsi qu'une provision pour couvrir les éventuels frais de restitution.

Afin de permettre aux salariés de bénéficier du véhicule à des fins personnelles, une redevance de 110 euros est demandée. Une formation à l'éco-conduite est proposée.

Ce dispositif, unique en France, permet à l'employeur de ne pas avoir à gérer des véhicules de service partagés entre plusieurs salariés et aux salariés de pouvoir disposer à leur convenance, d'un véhicule neuf, sans frais complémentaire, à un tarif abordable.

- **Quand**

Juin à décembre 2019, étude d'opportunité auprès des aides à domicile (entretiens et questionnaires). 2019 et 2020 : suspension du projet pour cause de crise sanitaire.

Juin à décembre 2021, conduite d'une consultation, négociation, présentation de l'offre aux instances représentatives du personnel de chaque service d'aide à domicile

Janvier à juin 2021, début de l'évaluation : examen de l'empreinte carbone et des économies réalisées par les 147 premiers salariés.

Juin 2022 : livraison des premières voitures

Les moyens humains et financiers

Prestations de service pour l'étude d'opportunité et la formation à l'éco-conduite.

Ressource Humaine : recrutement d'un Chef de projet, futur gestionnaire de flotte

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

Budget prévisionnel de l'opération : 164 000 € dont CD Creuse, 21 500 €.

CD Gironde 54 500 €, CR Nouvelle Aquitaine 40 000 €, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie 37 500 €. Employeurs : 10 500 €.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact :**

Bénéficiaires directs : 147 salariés volontaires

Bénéficiaires indirects : près de 1 200 personnes âgées ou en situation de handicap dont la continuité de service sera garantie par l'utilisation de véhicules neufs (avec si besoin véhicule de remplacement).

Economies moyennes pour les salariés :

Salariés avec crédit sur leur véhicule : - 190 € / mois par rapport à un crédit ; -290 € / mois par rapport à une location classique ; - 360 € / mois par rapport à une LLD ; - 20 € / mois sur l'assurance.

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

Cette action a fait l'objet d'une audition près de Michel LAFORCADE dans le cadre de sa mission sur l'attractivité des métiers du grand âge confiée en 2021 par la ministre déléguée chargée de l'autonomie. Nombreuses sollicitations par des conseils départementaux mais aussi des fédérations professionnelles du secteur de l'aide à domicile.

Le Conseil Régional a demandé de modéliser l'offre avec l'appui du Gérontopôle de Nouvelle Aquitaine afin de faciliter sa duplication à l'échelle régionale.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

100% des salariés sont satisfaits par l'offre, le véhicule et ses équipements (seul bémol le délai de livraison).

Des employeurs sont dès à présent sur liste d'attente pour pouvoir faire bénéficier leurs salariés de ce dispositif dès la prochaine consultation prévue début 2023.

Mots clés : Mutualisation / Mobilité / Economies